



**HAL**  
open science

# Les marqueurs d'aspect "de dicto : à première vue, à y regarder de plus près, au bout du compte, tout compte fait..."

Véronique Lenepveu, Laurent Gosselin

## ► To cite this version:

Véronique Lenepveu, Laurent Gosselin. Les marqueurs d'aspect "de dicto : à première vue, à y regarder de plus près, au bout du compte, tout compte fait...". Coco Norén; Kerstin Jonasson; Nølke Henning; M. Svensson. Modalité, évidentialité et autres friandises langagières : mélanges offerts à Hans Kronning à l'occasion de ses soixante ans, 104, Peter Lang, pp.227-269, 2013, (Sciences pour la communication), 978-3-0343-1387-2. hal-02307299

**HAL Id: hal-02307299**

**<https://hal.science/hal-02307299v1>**

Submitted on 7 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Véronique Lenepveu, Université de Caen Basse-Normandie, CRISCO EA 4255  
 Laurent Gosselin, Université de Rouen, DYSOLA

## **Les marqueurs d'aspect *de dicto* : à première vue, à y regarder de plus près, au bout du compte, tout compte fait ...**

[Article paru dans C. Norén, K. Jonasson, H. Nølke. et M. Svensson (éds), *Modalité, évidentialité et autres friandises langagières. Hommages à Hans Kronning*, Berne : Peter Lang, 227-269.  
 Version préliminaire ]

### **1. Introduction : point de vue et espace épistémique**

Les locutions du type *à première vue, à y regarder de plus près, à mieux regarder, en fin de compte, au bout du compte, tout compte fait ...* peuvent prendre, en contexte, valeur de marqueurs de point de vue. Elles expriment alors ce que H. Kronning (2004) définit comme une « modalisation épistémique », i.e. comme l'inscription d'un contenu dans un « espace épistémique ». Deux aspects de cet espace épistémique doivent d'emblée être soulignés :

- a) Dès lors qu'un contenu propositionnel est asserté, qu'il soit lui-même intrinsèquement objectif (ex. : « *cette table est carrée* »), subjectif (ex. : « *cette table est grande* »), porteur d'un jugement de valeur (ex. : « *cette table est belle* »), d'une injonction (ex. : « *cette table doit être nettoyée* »), etc., il s'inscrit dans un espace épistémique, car le locuteur se présente comme croyant / sachant / considérant que ce qu'il dit est vrai (« présomption de sincérité »)<sup>1</sup>.
- b) Cet espace épistémique n'est pas homogène : il comprend au moins deux composantes, selon Kronning (2004) : la quantification modale (le degré de croyance et/ou de prise en charge) et l'évidentialité, ou « médiation épistémique » (Kronning, sous presse) : qui concerne la source de l'information (perception, emprunt, inférence ...).

Or l'analyse des expressions *à première vue, à mieux regarder, tout compte fait ...* comme marqueurs de point de vue montre qu'il est encore nécessaire de prendre en compte, à titre de composant de cet espace épistémique, le temps *de dicto* (au sens de Martin 1987<sup>2</sup>) reformulé en termes « d'aspect *de dicto* », car *à première vue* et *de prime abord*, par exemple, indiquent que le contenu n'est validé qu'en première approximation, de façon provisoire, qu'il correspond à la phase initiale de constitution de ce jugement épistémique (Lenepveu 2010, 2011), tandis que *tout compte fait* et *tout bien considéré* expriment l'état résultant de ce processus qui débouche sur un jugement stabilisé (cf. Lenepveu 2006, 2007a).

<sup>1</sup> Cf. Moore (1962 : 277), Martin (1987 : 46), Williamson (2000), Engel (2007 : 58), Gosselin (2012).

<sup>2</sup> Martin (1987 : 113-115) définit « le temps *de dicto* comme le temps de la prise en charge de l'énoncé », comme « le lieu de mouvance de mes convictions (...) l'axe où se modifient les univers de croyance. »

Il faut encore ajouter, si l'on veut prendre en compte tous les aspects de la modalisation opérée par ces marqueurs, le degré de prise en charge énonciative, qui n'équivaut pas au degré de croyance (ainsi le posé et le présupposé, par exemple, diffèrent par le degré de prise en charge<sup>3</sup> et non par le degré de croyance exprimé).

Dans un premier temps, nous voudrions montrer, en centrant notre analyse sur la locution *à première vue*, étudiée à partir d'exemples attestés<sup>4</sup> et de façon contrastive avec les autres expressions du paradigme des marqueurs de point de vue, que le sémantisme de ces expressions concerne toutes les composantes de l'espace épistémique (degré de croyance, degré d'engagement du locuteur, évidentialité, aspect *de dicto*). Ainsi, dans un exemple fabriqué comme

(1) *A première vue*, il est coupable

le rôle de cette locution est d'indiquer à la fois que le jugement épistémique est provisoire (aspect *de dicto*), qu'il s'appuie sur des indices insuffisants (évidentialité), et que sa validation est atténuée au double sens où le degré de croyance ainsi que le degré de prise en charge du locuteur sont relativement faibles (au moins de façon contrastive avec *tout compte fait*).

Nous proposerons ensuite une modélisation de cette hétérogénéité et des liens qui unissent les différents aspects de cette modalisation épistémique, dans le cadre de la Théorie Modulaire des Modalités (Gosselin 2010).

## 2. À *première vue*, marqueur de point de vue

### 2.1. Les conditions d'emploi de *à première vue* en tant que marqueur de point de vue

Pour identifier tout d'abord le fonctionnement de *à première vue*<sup>5</sup> comme marqueur de point de vue, considérons les énoncés suivants :

- (2) Les indications qui suivent sont destinées à faciliter l'identification des étoiles. Elles se distinguent *à première vue*<sup>6</sup> par leur éclat. [‘Frantext intégral’, A. Danjon, *Cosmographie : classe de mathématiques*, 1948]
- (3) *A première vue*, le groupe britannique sort affaibli de l'échec de sa deuxième tentative de fusion en moins d'un an. [*Le Monde* 3/05/01]

On observe que la locution adverbiale porte sur le contenu dans l'exemple (2), et prend une valeur circonstancielle, ce qu'atteste la paraphrase proposée par le *Trésor de la langue Française* (TLF) : *au premier coup d'œil*. En revanche, dans l'exemple (3), la locution assure une fonction modalisatrice dans le sens où elle indique une attitude, une prise de position du locuteur par rapport au contenu exprimé. La locution est alors marqueur de point de vue et se

<sup>3</sup> Cf. Nølke (1994 : 180).

<sup>4</sup> Les exemples sont choisis dans la base de données ‘Frantext intégral’ ainsi que dans *le Monde* (1995-96, 1999-2002), et *Les archives de Libération* (1995-96, 2000-01), sur cederom

<sup>5</sup> Pour une étude de l'évolution de la locution *à la première vue* vers *à première vue* dans la perspective de Traugott (1995), voir Lenepveu (2010, 2011).

paraphrase par *sans examiner les choses de près* ou *sans réfléchir*, pour reprendre les deux autres paraphrases qui illustrent, dans le TLF, le fonctionnement de *à première vue* dans son sens dit figuré.

A cette distinction, que l'on qualifiera d'énonciative, s'ajoute une opposition d'ordre sémantique qui concerne la portée de la locution. En effet, (2) et (3) s'opposent également en ce que *à première vue* est pris, selon la terminologie de Guimier (1996), dans son emploi endophrastique<sup>7</sup> dans (2), et dans son emploi exophrastique dans (3). En d'autres termes, dans le premier exemple, *à première vue* participe à la construction du sens référentiel de la phrase en caractérisant une circonstance du procès, alors qu'elle exprime un commentaire du locuteur sur l'ensemble de l'énoncé dans le second exemple. On pourrait penser que cette distinction recouvre ici la distinction de nature énonciative, *à première vue* endophrastique portant sur le contenu, et *à première vue* exophrastique marquant un point de vue. Il existe cependant des cas où la locution est endophrastique tout en qualifiant le point de vue. Il s'agit des énoncés introduits par des verbes d'attitude propositionnelle *croire*, *penser*, mais aussi *sembler*, *paraître* ou encore *conclure*, ..., verbes qui ont en commun de marquer l'expression d'un point de vue. Ainsi, dans l'exemple (4), la locution adverbiale porte (de façon endophrastique) sur le verbe (*penser que p*), mais elle qualifie également le point de vue exprimé relativement au contenu propositionnel lui-même, c'est-à-dire qu'elle a simultanément une portée exophrastique sur le contenu propositionnel de la complétive :

- (4) Les visites d'usines, dont **on penserait à première vue** qu'elles dérangent les ouvriers, les distrayant et les écartant de la concentration sur leur tâche, ont pour effet tout au contraire, d'augmenter le rendement (...) ['Frantext intégral', G. Friedmann, *Où va le travail humain ?*, 1950]

Enfin, une distinction syntaxique oppose l'emploi intra-prédicatif de la locution dans (2) à son emploi extra-prédicatif illustré avec (3) (cf. Guimier, 1996). Dans son fonctionnement intra-prédicatif, la locution est intégrée à la phrase, et quand elle est régie par le verbe, placée après celui-ci sans rupture intonative. L'exemple (2) illustre ainsi le fonctionnement de la locution quand elle occupe une position postverbale liée, position canonique de l'adverbe intra-prédicatif. Dans cet emploi, la locution est à même de constituer le focus de la négation, indice de son intégration à la phrase. Soit :

<sup>6</sup> Le gras dans les exemples est de nous.

<sup>7</sup> L'opposition endophrastique/exophrastique est une opposition sémantique ; nous citons Guimier (1996 : 6) : « [Les adverbes endophrastiques] sont, d'un point de vue sémantique, des constituants internes à la phrase, qui affectent le contenu même de l'élément sur lequel ils portent et, ce faisant, participent à la construction du sens référentiel de la phrase (...). Les adverbes exophrastiques sont des constituants externes à la phrase, en ce sens qu'ils ne participent pas à la construction de son sens référentiel, mais représentent des traces de l'intervention du locuteur, qui commente tout ou partie de son énoncé ou de l'acte qui le produit. »

- (5) Oh ! si, si, comme votre nez s'est allongé, comme il a gonflé... je ne m'en étais pas aperçu **à première vue**, mais je m'en aperçois... terriblement allongé... ah ! quel dommage ! ['Frantext intégral', E. Ionesco, *Les Chaises*, 1954]

Tandis que dans son emploi extra-prédicatif, la locution n'est régie ni par le verbe ni par un autre constituant de la phrase, elle est en position détachée et reste hors du champ de la négation :

- (6) **A première vue**, l'arme du crime n'était pas restée sur les lieux (...) ['Frantext intégral', J-P. Manchette, *Morgue pleine*, 1973]

Là non plus, il n'y a pas de relation biunivoque entre les deux distinctions, sémantique et syntaxique, car *à première vue* peut être intra- ou extra-prédicatif dans son fonctionnement endophrastique. On peut comparer à cet égard, l'exemple (2), déjà cité, à l'énoncé (7) :

- (2) Les indications qui suivent sont destinées à faciliter l'identification des étoiles. Elles se distinguent **à première vue** par leur éclat. ['Frantext intégral', A. Danjon, *Cosmographie : classe de mathématiques*, 1948] (endophrastique intra-prédicatif)
- (7) **A première vue**, Drifter le jugea comme un décorateur de cinéma ou un « créatif » de publicité. ['Frantext intégral', Ph. Labro, *Des bateaux dans la nuit*, 1982] (endophrastique extra-prédicatif)

Cette double possibilité vaut aussi pour les adverbes endophrastiques portant sur des verbes d'attitude propositionnelle (exprimant un point de vue). L'exemple suivant ne se distingue de (4) que par le caractère extra-prédicatif de l'adverbial :

- (8) « (...) Nous ne savons pas encore s'il fera partie de notre histoire, mais **à première vue nous pensons** que oui. » [*Le Monde* 16/11/01]

On voit donc que la position détachée en tête de phrase ne garantit pas un fonctionnement exophrastique de la locution, le responsable de la « première impression » doit être le sujet de l'énonciation (et non pas le sujet de l'énoncé) pour que *à première vue* puisse être interprété comme marqueur de point de vue. Soit le tableau récapitulatif des différents emplois de ces locutions :

<b>Plan énonciatif :</b> portée sur le contenu/point de vue	<b>Sémantique :</b> endophrastique/exophrastique	<b>Syntaxique :</b> intra-/extra-prédicatif	<b>Exemples</b>
Contenu	endophrastique	intra-prédicatif	(2), (5)
		extra-prédicatif	(7)
Point de vue	exophrastique	extra-prédicatif	(3), (6)
	endophrastique (sur V. de point de vue)	intra-prédicatif	(4)
		extra-prédicatif	(8)

Cette valeur de marqueur de point de vue de la locution *à première vue* paraît provenir d'un processus de grammaticalisation à partir de la locution *à la première vue*.

## 2. 2. De à la première vue vers à première vue

La première occurrence de *à la première vue* repérable dans ‘Frantext intégral’ date de 1637<sup>8</sup>, et la dernière de 1931, la locution signifie *la première fois que X a l’expérience de Y*, où X et Y s’instancient en fonction du contexte, et où l’expérience est le plus souvent, mais non nécessairement, visuelle<sup>9</sup>. Elle se paraphrase par *au premier coup d’œil* ou *la première fois que X voit Y* :

- (9) (...) il jura qu’il me passerait son épée au travers du corps et m’exterminerait **à la première vue**. [‘Frantext intégral’, A-R. Lesage, *Histoire de Gil Blas de Santillane*, 1732]
- (10) (...) cher M. Reves, les honnêtes gens doivent s’aimer **à la première vue**. [‘Frantext intégral’, L’abbé Prévost, *Nouvelles lettres angloises ou Histoire du chevalier Grandisson*, 1755]
- (11) D’ailleurs, je lui devais la vérité, puisqu’il me donnait sa confiance quasiment **à la première vue**. [‘Frantext intégral’, G. Sand, *Les maîtres sonneurs, Dixième veillée*, 1860]

La locution présente ici, sur le plan sémantique, un fonctionnement endophrastique dans la mesure où elle caractérise une circonstance du procès (ce qu’attestent les paraphrases proposées) et, sur le plan syntaxique, un fonctionnement intra-prédicatif, puisqu’elle est intégrée à la phrase et dépendante d’un constituant de la phrase ; en l’occurrence, dans les exemples choisis, elle est dépendante du verbe, et peut se placer après celui-ci sans rupture intonative. Mais elle peut apparaître également en position détachée, préverbale ou postverbale, c’est-à-dire en emploi extra-prédicatif (tout en restant endophrastique, au plan sémantique) :

- (12) **A la première vue de monsieur**, l’amour fit évanouir les espérances de fortune que j’avois fondées sur mes attraits. [‘Frantext intégral’, A-Cl. De Caylus, *Histoire de Monsieur Guillaume, cocher*, 1737]
- (13) Je lui dirai, **à la première vue**, que je vous ai montré sa lettre, que vous l’avez regardée d’un air glacé, et qu’enfin, sans la lire, vous l’avez déchirée avec un mépris froid (...) [‘Frantext intégral’, A-R. Lesage, *Histoire de Gil Blas de Santillane*, 1732]
- (14) Ses mains étaient jointes, ses yeux étaient fixes. **A la première vue** on la prenait pour un spectre, **à la seconde** pour une statue. Cependant par intervalles, ses lèvres bleues s’entrouvraient à un souffle (...) [‘Frantext intégral’, V. Hugo, *Notre Dame de Paris*, 1832]

Si on consulte toujours ‘Frantext intégral’, les premières occurrences de *à première vue*<sup>10</sup> apparaissent au début du 19<sup>ème</sup>. La modification morphologique peut être interprétée comme l’indice d’un plus grand figement syntaxique puisque *à première vue* n’accepte pas de complément contrairement à la locution *à la première vue* qui, au vu de l’exemple (12), ne semble pas totalement figée. Sur le plan sémantique, *à première vue* participe, dans ces

<sup>8</sup> On trouve cependant des occurrences de constructions similaires avant cette date : « à cette première veue » (1610), « à cestre première veue » (1612), « dés la première veue » (1610), « à nostre première veue » (1613), « à sa première veue » (1637), « à une première veue » (1691). On trouve aussi l’expression nominale « la première veue » (1610). Les datations à partir de Frantext ne peuvent évidemment être qu’indicatives quant à la période d’apparition de ces locutions dans la langue.

<sup>9</sup> *A la première vue* n’implique pas systématiquement un rapport visuel, comme l’atteste l’exemple qui suit :

Quels sont les noms qui frappent **à la première vue jetée sur l’histoire de cette époque** ? [‘Frantext intégral’, E. Renan, *L’Avenir de la science*, 1890]

<sup>10</sup> La première occurrence repérée dans ‘Frantext intégral’ date de 1828.

exemples, à la construction du sens référentiel de la phrase en caractérisant le procès, la locution est donc endophrastique comme *à la première vue*. Elle peut se paraphraser par *au premier coup d'œil* ou *la première fois que X voit Y*, ou encore au moyen des adverbes d'aspect *aussitôt* et *immédiatement* qui marquent le mode de survenance du procès, *à première vue* n'impliquant pas systématiquement un rapport visuel comme l'atteste l'exemple (17) ci-dessous. Sur le plan syntaxique, elle peut occuper la position canonique postverbale de l'adverbe intra-prédicatif comme ci-dessous :

- (15) On me présenta à lui, comme une petite merveille, et lorsque j'eus déchiffré facilement un morceau **à première vue**, il me prit en amitié (...) ['Frantext intégral', G. Sand, *Consuelo*, 1843]  
 (16) Depuis ce jour, je n'ai plus su mépriser une femme **à première vue**. ['Frantext intégral', A. Dumas fils, *La dame aux camélias*, 1848]  
 (17) Voulez-vous installer à la tête de ce comité Bossuet, l'écrivain le plus fait assurément pour entendre **à première vue** la grande façon de Pascal, ainsi surprise ? ['Frantext intégral', Ch. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 1848]

Cet emploi se maintient au 20<sup>ème</sup> (ex. 2 et 18) :

- (18) La nécessité d'établir un catalogue d'étoiles a surgi tout naturellement du désir de reconnaître **à première vue** la présence d'une comète ou d'une nova dans le ciel. ['Frantext intégral', E. Schatzman, *Astrophysique*, 1963].

On observe que la locution est à même de constituer le focus de la négation ou de l'interrogation, indices de son intégration à la phrase (ex. 5 et 19) :

- (19) Je vois très vite et je juge assez bien. Et vous ? Vous faites-vous **à première vue** une idée des gens ? ['Frantext intégral', G. Sand, *Le marquis de Villemer*, 1864]

Et il faut préciser que, là encore, la locution peut rester dans la portée du verbe au plan sémantique, et apparaître en position détachée, c'est-à-dire en position extra-prédicative du point de vue syntaxique (ex. 7 et 20) :

- (20) – J'aime ou j'abhorre, dans l'acception physique du mot ; **à première vue**, en un clin d'œil, j'ai jugé un homme ou une femme pour jamais. ['Frantext intégral', A. de Lamartine, *Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient (1832-1833) ou Notes d'un voyageur*, 1835]

Parallèlement, dès le milieu du 19<sup>ème</sup>, on trouve dans Frantext des exemples où la locution *à première vue* n'est plus régie par le verbe ou par un autre constituant de la phrase, elle s'interprète alors comme marqueur de point de vue, dans le sens où elle indique une attitude du locuteur relativement à un jugement portant sur un contenu propositionnel, à savoir que ce jugement a été formulé *sans examiner les choses de près, sans réfléchir*. Un exemple attesté en 1850 :

- (21) **A première vue**, il semble que le grand désavantage du métayage soit pour les propriétaires ; **à examiner les choses de plus près**, on voit que les métayers se trouvent au plus bas degré de la pauvreté et parfois de la misère... ['Frantext intégral', Collectif, *Documents d'histoire contemporaine*, O. Voillard, G. Cabourdin, F-G. Dreyfus et al., 1850]

Dans cet emploi qui devient majoritaire au 20<sup>ème</sup>, *à première vue* reste hors du champ de la négation et de l'interrogation, caractéristique de l'emploi adverbial extra-prédicatif exophrastique (ex. 6 et 22) :

- (22) Entre psychologues, sociologues et historiens, quel serait **à première vue** l'enjeu d'un débat de compétence et d'attributions ? ['Frantext intégral', L. Febvre, *Combats pour l'histoire*, 1952]

Outre ces tests de l'interrogation et de la négation, le critère de la coordination permet de vérifier la coexistence de deux emplois pour *à première vue*. En emploi intra-prédicatif, la locution, qui se coordonne dans l'exemple (23) avec un complément de lieu, dépend syntaxiquement du verbe. En emploi extra-prédicatif dans les exemples (24) et (25), elle se coordonne avec un élément détaché, marqueur de point de vue :

- (23) Le devant du corps était griffé et mordu, pour autant qu'on puisse en juger **à première vue et à deux mètres de distance**. ['Frantext intégral', J-P. Manchette, *Morgue pleine*, 1973]
- (24) **Expérimentalement et à première vue**, l'univers considéré dans son fonctionnement mécanique ne se présente pas à nous comme un quantum ouvert capable d'embrasser dans son angle un réel toujours plus grand (...) ['Frantext intégral', P. Teilhard de Chardin, *Le Phénomène humain*, 1955]
- (25) **A première vue et pour un lecteur détaché**, ce sont des aventures inquiétantes qui enlèvent des personnages tremblants et entêtés à la poursuite de problèmes (...) ['Frantext intégral', A. Camus, *Le mythe de Sisyphe*, 1942]

Si on resitue rapidement l'évolution de la locution de *à la première vue* vers *à première vue* dans la perspective de Traugott (1995) et Combettes (1995), on peut observer que la modification morphologique de la locution n'entraîne pas forcément de modification quant au niveau d'intégration syntaxique de la locution, puisque *à première vue* peut toujours faire partie du contenu propositionnel, rester attachée au syntagme verbal (ou à un autre syntagme) et se paraphraser par *au premier coup d'œil*. Mais la locution peut acquérir une certaine autonomie syntaxique, et par là une portée plus large, comme l'attestent les critères de l'interrogation et de la négation. Sa fonction devient modalisatrice dans le sens où elle indique une attitude, une prise de position du locuteur par rapport à son énonciation. *A première vue*, qui gagne ainsi en « subjectivité » (Traugott, 1995 : 45), devient marqueur de point de vue et se paraphrase par *sans examiner les choses de près, sans réfléchir*. Ce qui est mis évidence dans la Figure 1. :



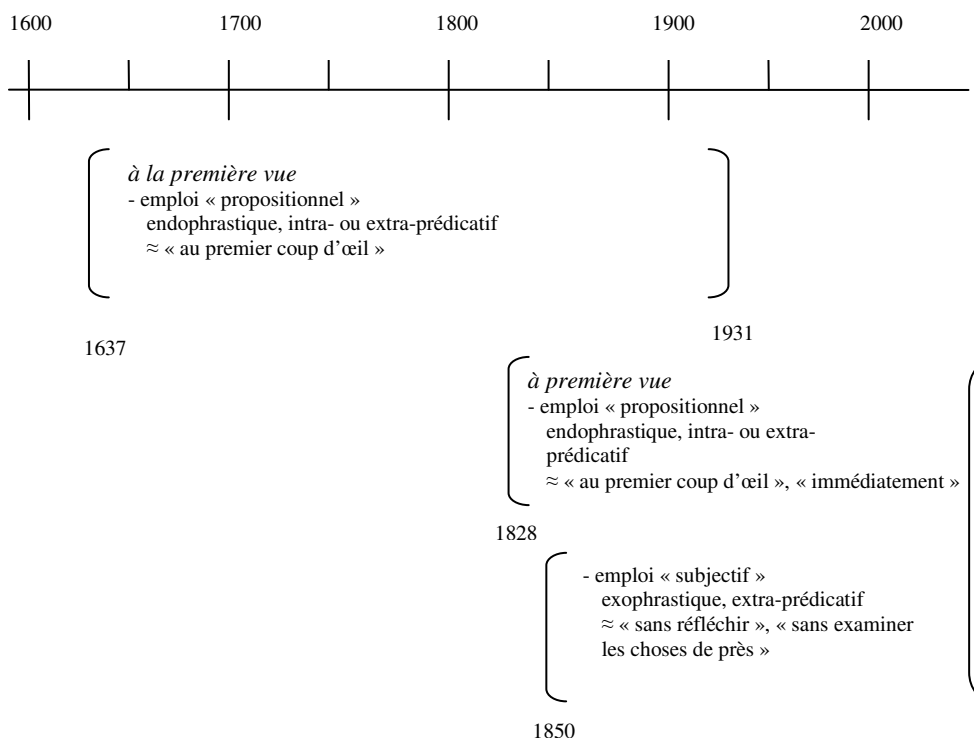


Figure 1 : évolution diachronique des emplois des locutions  
à la première vue et à première vue,  
d’après l’examen des occurrences dans ‘Frantext intégral’

Reste que la position initiale détachée, qui garantit le plus souvent le changement de statut des adverbiaux (Combettes, 1995 ; Combettes & Kuyumcuyan, 2007), ne peut constituer ici un critère distinctif entre les deux emplois « propositionnel » et « subjectif » puisque la locution peut demeurer endophrastique dans cette position. Le cotexte se révèle alors souvent déterminant pour interpréter *à première vue* comme marqueur de point de vue. Si nous nous limitons au cadre de la phrase, nous observons que la présence d’éléments modalisateurs comme *sembler* et *paraître* ainsi que l’emploi du conditionnel favorisent l’interprétation de *à première vue* comme marqueur de point de vue. Au-delà de la phrase, nous observons une fréquente mise en contraste de *à première vue* avec une expression qui introduit un jugement venant disqualifier le point de vue précédemment introduit par cette locution<sup>11</sup>. Car, dans son emploi extra-prédicatif exophrastique, elle signale toujours un point de vue donné comme provisoire, et appelle une suite, ne serait-ce que virtuelle, comme dans l’exemple ci-dessous :

<sup>11</sup> Certains environnements, autorisant une double lecture, attestent de l’évolution possible de la locution d’un emploi endophrastique vers un emploi exophrastique. Pour exemple :

Donc, ce temple d’Hathor, construit aux temps de Cléopâtre et d’Auguste, sur un emplacement vénéré de toute antiquité, rappelle *à première vue* quelque conception des Ramsès. Cependant, *si l’on regarde mieux*, c’est dans le détail surtout des milliers de figures en bas-relief que l’écart se montre considérable (...) [‘Frantext intégral’, P. Loti, *La Mort de Philoe*, 1909]

- (26) La découverte a eu lieu le jeudi 23 août dans la grotte dénommée Caune de l'Arago. Cette mandibule appartient à un anténéandertalien – Homo erectus européen. « Elle n'a pas encore été sortie de terre, car nous voulons la mouler avant de l'enlever, précise Henry de Lumley. Nous n'avons donc pas encore pu l'étudier. Mais, **à première vue**, elle semble assez gracile, et pourrait appartenir à une femme ». [*Le Monde* 27/08/01]

### 3. L'aspect *de dicto*

*A première vue*, en tant que marqueur de point de vue provisoire, va s'opposer sur le plan de la temporalité *de dicto* à des expressions (locutions adverbiales, formes infinitives, gérondives, ...) qui apparaissent généralement en position détachée à gauche, et qui concernent aussi la prise en charge des propositions. Dans les exemples que nous avons choisis, la relation que nous établissons entre *à première vue* et les éléments mis en caractères gras suppose une ordination et un décalage temporel entre ce que le locuteur a pu penser et ce qu'il pense ensuite. Ce décalage temporel est de nature *de dicto*, la temporalité *de dicto* étant définie ici, au sens de R. Martin (1987 : 111-117), comme celle de la prise en charge de l'énoncé, correspondant à la « fluctuation des univers de croyance ». Soit un premier exemple :

- (27) ***A première vue***, les chiffres étaient encourageants : le taux d'homicides a baissé l'an dernier de 8% aux Etats-Unis, confirmant une tendance observée depuis trois ans (...)  
**A y regarder de plus près**, il n'y a pas vraiment matière à réjouissance. [*Le Monde* 5/05/00]

Pour rendre compte du fonctionnement de ces expressions que nous mettons en relation avec *à première vue*, nous faisons l'hypothèse d'un procès énonciatif qui consiste à prendre en considération une situation dans son ensemble, et qui vise à constituer un jugement stabilisé, et nous posons que, dans le cadre de la temporalité *de dicto*, les éléments que nous mettons en relation servent à sélectionner des phases de ce procès énonciatif. Dans la mesure où ils concernent la structure temporelle interne du procès énonciatif en question, nous dirons que ces éléments prennent une valeur **aspectuelle de dicto**, chacune des expressions étudiées renvoyant spécifiquement à telle ou telle phase de cette structure aspectuelle.

Précisément, nous admettons à la suite de Dik (1989), Vet (2002 : 182-183 ; 2008 : 458), Tournadre (2004 : 23), Gosselin (2010, 2011) que tout procès est virtuellement décomposable en cinq phases : préparatoire, initiale, médiane, finale et résultante, et nous pensons que, de la même façon, le procès énonciatif de prise en considération d'une situation peut se décomposer en cinq phases distinctes que des expressions permettent de signaler. Si nous admettons que le jugement porté par le locuteur sur une situation est présenté avec *à première vue* comme provisoire parce que le plus souvent spontané, fait dans l'immédiateté, et en attente d'une confirmation, nous dirons que *à première vue* permet de retenir **la phase initiale** du procès énonciatif de prise en considération d'une situation, lequel peut être pris

dans son déroulement avec notamment<sup>12</sup> les constructions infinitives en (*à + Vinf*) comme *à y regarder de plus près, à mieux regarder, à examiner les choses de plus près*, ou bien encore avec les constructions gérondives *en y regardant de plus près, en y réfléchissant, en approfondissant un peu, ...* Ces expressions comportent toutes un verbe agentif<sup>13</sup> qui indique que le sujet devient agent du procès de prise en considération, lequel prend la forme d'une analyse de la situation (*regarder, considérer, examiner, ...*); en plaçant la prédication principale dans leur portée, elles favorisent, de par leur aspect inaccompli, un processus dynamique inaccompli et progressif au niveau *de dicto*, et sélectionnent ainsi **la phase médiane** du procès énonciatif, lequel consiste à parcourir un ensemble d'éléments relatifs à une situation. Outre l'exemple précédemment cité, on peut proposer les exemples ci-dessous :

- (28) Le calendrier politique, surtout, change la donne du tout au tout. **A première vue**, il apparaît rassurant pour la droite. Pour sortir de sa dépression, celle-ci dispose, normalement, de deux années vierges de tout rendez-vous électoral avant les municipales et de trois ans avant la prochaine élection présidentielle. **A mieux regarder, cependant**, ce délai long est calamiteux, dès lors que l'échéance présidentielle reste le moment clé de la vie politique française, l'occasion décisive où se construisent projets et stratégies. [*Le Monde* 26/6/99]
- (29) En 1994, M. Dominici apprend que ce duo, qu'il qualifie de « faux facturiers professionnels », avait constitué, en mai 1990, en Guadeloupe, la Société caraïbe d'études (SCE). **A première vue**, rien d'étonnant : à l'époque, M. Boucheron était toujours en place, et les activités de M. Gabau de le conduisaient périodiquement dans les paradis fiscaux des Caraïbes, notamment à Grand-Caïman. **En y regardant de plus près**, l'ancien chômeur découvre que la SCE est domiciliée à Gourbeyre, qui était alors le fief municipal de Mme Michaux-Chevry (...) [*Le Monde* 3/08/96]

Qu'ils spécifient une circonstance de la prédication principale, ou qu'ils expriment une circonstance au niveau de l'énonciation, syntagmes infinitifs et gérondifs<sup>14</sup> assurent un lien avec le contexte antérieur tout en signalant une progression à l'intérieur du parcours énonciatif annoncé au préalable<sup>15</sup>.

*A première vue* peut encore être mis en contraste avec les adverbes ou locutions adverbiales marqueurs de reconsidération (Rossari 1990, 1993) *en fin de compte, au bout du compte, finalement*, lesquelles peuvent exprimer aussi une relation dynamique de parcours (Lenepveu, 2007a), et signaler la phase **finale** du procès énonciatif. Soit tout d'abord un exemple, déjà partiellement cité, qui illustre la possibilité pour *à première vue* d'entrer en

<sup>12</sup> On a également noté que *à première vue* pouvait entrer en relation, au niveau énonciatif, avec une subordonnée temporelle (*quand on y regarde de plus près*), une subordonnée hypothétique (*si on y regarde de plus près*), une phrase impérative (*regardons-y de plus près*), ou encore une phrase déclarative à valeur prescriptive (*il faut y regarder de plus près*).

<sup>13</sup> Ces verbes s'opposent ainsi à *voir* qui est neutre par rapport au critère de l'agentivité. Cf. Willems (1983), Willems & Defrancq (2000), Willems (2011).

<sup>14</sup> Pour les formes gérondives susceptibles d'alterner avec les syntagmes en [*à + infinitif*] dans ce mouvement progressif que nous cherchons à décrire, Halmøy (2003 : 116-117) parle de « gérondifs intellectuels » (*en y réfléchissant bien, en y regardant de plus près, ...*).

<sup>15</sup> Concernant le rôle textuel du gérondif, notre analyse est fondée sur les travaux de Kleiber & Theissen (2006), Kleiber (2008).

contraste avec des marques lexicales d'opposition (*mauvais calcul*), puis avec un marqueur de reconsidération *au bout du compte* :

- (30) *A première vue*, on pourrait penser que le réchauffement devrait bénéficier à cet oiseau atypique qui réussit le tour de force de se reproduire durant le terrible hiver de l'Antarctique. En effet, températures plus clémentes riment avec réduction de la banquise et, par conséquent, du long chemin - environ 150 kilomètres - séparant la colonie de l'océan nourricier. Les parents, qui se relaient pour aller se ravitailler et rapporter de quoi manger à leur oisillon unique, ont donc moins d'efforts à fournir. **Mauvais calcul**, explique Henri Weimerskirch. « On s'est aperçu que la diminution de la glace de mer et l'augmentation de la température de surface de l'océan entraînaient une baisse du nombre de krills, ces petites crevettes qui sont la base de la nourriture tant des manchots que des poissons dont se nourrissent aussi les manchots. En fait, quand la température de la mer s'élève, les empereurs ont probablement plus de mal à trouver de quoi manger. » **Au bout du compte**, les gains éventuels dans le taux de reproduction que l'on est en droit d'espérer du raccourcissement de la banquise ne contrebalancent pas les pertes en effectifs dues à la disette. [*Le Monde* 12/05/01]

*A première vue* introduit un premier jugement présenté comme provisoire. *Mauvais calcul*, en indiquant la prise en compte d'arguments divergents, signale la phase médiane du procès énonciatif, et *au bout du compte* la synthèse de ce qui est pris en compte. Suite au parcours effectué et qui était annoncé avec *à première vue*, le responsable de la reconsidération est amené au terme du parcours à adopter un autre point de vue, lequel se donne cette fois comme stabilisé.

Un second exemple fait apparaître plus nettement le caractère progressif du passage de la phase médiane à la phase finale, exemple qui ne met pas en contraste le syntagme gérondif *en regardant bien* avec l'adverbe  *finalement* mais les combine tous deux pour « orienter » vers la borne finale du parcours annoncé avec *à première vue* :

- (31) *A première vue*, on peine à distinguer ce qui a changé ; en plaçant côte à côte l'ancien et le dernier modèle, on pourrait jouer au jeu des sept erreurs. Et encore, il n'est pas dit que l'on parviendrait à déceler autant de divergences.  
**En regardant bien**, on découvre  **finalement** que les phares du coupé ont adopté les optiques « duo-elliptiques » inaugurées l'an passé à bord du cabriolet, et que les feux arrière ont été très légèrement redessinés, comme les ailes avant, la grille du radiateur et le bouclier de protection. [*Le Monde* 8/04/02]

Enfin, les locutions résultatives *tout compte fait*, *tout bien considéré*, *tout bien réfléchi*, *tout bien pesé*, ... également marqueurs de reconsidération, permettent de retenir la **phase résultante** du procès énonciatif qui consiste à considérer une situation dans son ensemble et qui parvient cette fois-ci à un jugement totalement stabilisé. Suivant les analyses de Rossari (1993), la valeur résultative de ces locutions s'explique par leur structure syntaxique interne (passive) et par la présence du quantificateur *tout*. Borné par le quantificateur *tout*, le procès exprimé par le verbe est en effet perçu comme un accomplissement, et la structure passive de ces locutions, qui suppose un sujet responsable de l'opération intellectuelle exprimée par le verbe (*compter*, *considérer*, *peser*, ...), marque l'état résultant de cet accomplissement<sup>16</sup>. Soit les exemples :

<sup>16</sup> Voir aussi Lenepveu (2006).

- (32) (...) **à regarder de plus près les offres**, les consommateurs, qui doivent souvent, en plus des points qu'ils ont accumulés, payer une somme complémentaire pour acquérir leur nouveau téléphone, se sont rendu compte qu'ils pouvaient payer in fine plus cher le même produit qu'un nouveau client. **Tout compte fait**, ils auraient intérêt à résilier leur contrat et à se présenter dans un magasin comme un client à conquérir. [*Le Monde* 9/11/01]

Notons qu'on observe le même type de mise en corrélation pour les locutions *au premier abord* et *de prime abord*, proches sémantiquement de *à première vue* et susceptibles de retenir aussi la phase initiale du procès énonciatif<sup>17</sup>. Par exemple :

- (33) **Au premier abord**, l'objectif de maintenir l'Europe proche des citoyens semble une évidence. **Mais, à y regarder de plus près**, on perçoit qu'il s'agit de l'un des défis majeurs de la construction européenne (...) [*Le Monde* 14/10/02]
- (34) **De prime abord**, ce document n'est guère embarrassant pour le gouvernement. Ce dernier peut arguer qu'il est conscient des inégalités de la société française et que ses réformes fiscales ont précisément pour but de les résorber. **A lire le rapport de l'Insee**, cependant, on comprend pourtant que ces arguments n'épuisent pas le débat. Quels que soient les effets redistributifs des mesures envisagées par le gouvernement, les inégalités de patrimoine continuent, envers et contre tout, à augmenter, tandis que les inégalités de revenus ont cessé de diminuer. [*Le Monde* 7/10/99].

Les trois locutions s'opposent ainsi à la locution *a priori*, laquelle introduit un jugement présenté comme antérieur à toute expérience du locuteur concernant l'état de choses envisagé, et sélectionne de ce fait **la phase préparatoire** du procès, c'est-à-dire la phase antérieure à la prise en considération elle-même. Soit un exemple où *a priori* est mis en contraste avec la locution *tout bien considéré* qui retient, pour sa part, **la phase résultante** de la prise en considération :

- (35) Un chercheur isolé est devenu minoritaire, la plupart des travaux sont cosignés. **A priori**, cela pourrait poser un problème au jury. Il bénéficie cependant avec les travaux multiples qui lui sont remis, d'une vision sur l'auteur qui se retrouve, seul, à l'intersection des différents textes qu'il propose, et donc des différentes préoccupations qu'il manifeste. Cette difficulté d'appréciation doit être acceptée, car elle tient à la recherche actuelle. Elle manifeste l'intensité des échanges, autrement dit les richesses d'autant plus créées qu'elles sont partagées. **Tout bien considéré**, elle ne handicape pas vraiment le choix. [*Le Monde* 29/05/01]

Chacune des phases du procès est donc susceptible d'être sélectionnée au moyen d'une classe d'expressions qui jouent un rôle particulier dans l'organisation du texte<sup>18</sup>, ce que nous représentons au moyen de la figure 2 ci-dessous.

<sup>17</sup> Ces expressions, bien sûr, ne sont pas substituables dans tous les contextes. On peut également mentionner la locution *dans un premier temps* susceptible de fonctionner tantôt comme sériel (Nøjgaard, 1993), tantôt comme « marqueur de phase ». Voir, sur cette locution, l'étude de Schnedecker & Bras (2011). Ci-dessous un exemple à titre d'illustration :

Cette division des groupes nationaux en « situations politiques » conduit à conclure **dans un premier temps** que toutes les combinaisons sont imaginables. **Cependant, à y regarder de plus près**, on constate que si toutes les combinaisons s'appliquaient (...) [cit. Schnedecker & Bras, *Carrère d'Encausse*, 1978]

<sup>18</sup> On peut les rapprocher de ce que Legallois (2006), Legallois & Gréa (2006) nomment des « structures » ou des « séquences d'enchaînement ». Cf. également Svensson (2010) sur les fonctions textuelles de « préparation » et de « délimitation » assurées par les marqueurs corrélatifs. Par ailleurs, les enchaînements discursifs plus ou moins stéréotypés que nous avons repérés, et qui vont parfois au-delà du paragraphe, font apparaître la capacité de la locution *à première vue* à initier un cadre (au sens de Charolles 1997) et à appeler un autre cadre dans lequel le jugement va être réévalué. Cette capacité vient de ce que la locution signale toujours un point de vue donné comme provisoire, et en attente de confirmation. Cf. à ce sujet Lenepveu (2010).

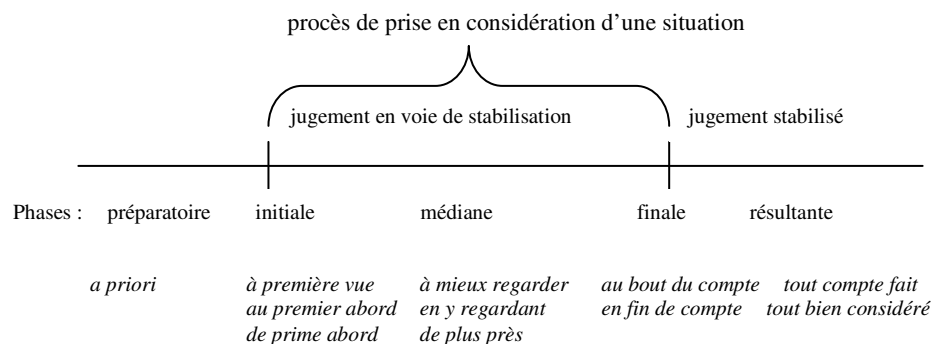


Figure 2 : locutions permettant de sélectionner les phases du procès énonciatif de prise en considération d'une situation

## 4. Evidentialité et atténuation

### 4. 1. Une valeur distanciative

Dans la classification de Molinier (2009) des adverbess d'énonciation, *à première vue* s'apparenterait aux adverbess « distanciatifs » (*pour autant que je sache, à ma connaissance, si je ne me trompe pas, ...*), des formes qui expriment une certaine réserve du locuteur par rapport à l'information qu'il transmet et en limitent ainsi le crédit auprès du destinataire. Avec *à première vue*, le locuteur relativiserait la portée de son propos comme il relativise ses propos au moyen d'expressions du type *à ma connaissance* ou encore *d'après ce que je sais, à ce que je crois*<sup>19</sup>. Toutefois, la locution ne fait pas explicitement référence à l'univers mental du locuteur puisqu'elle ne comprend aucun élément déictique de la première personne, et que le locuteur peut s'inscrire dans une voix collective, comme dans cet l'exemple :

- (36) *A première vue*, on se disait que jamais on ne se dépêtrerait de tant de monde et de tant d'objets. **Erreur cependant** ; après une heure de route, tout était merveilleusement tassé et immobile. [‘Frantext intégral’, P. Loti, *Le Roman d'un spahi*, 1881]

En revanche, la valeur distanciative et atténuative de *à première vue* paraît directement liée au fait que le point de vue est présenté comme provisoire, susceptible de se trouver remis en cause.

Par ailleurs, on isolera la locution *à première vue* des adverbess ‘d'emprunt à une source extérieure’ (*à ce qu'il paraît, d'après N, à ce que j'ai entendu dire...*), qui sont typiquement évidentiels ou médiatifs<sup>20</sup> (Guentchéva dir. 1996) en ce sens qu'ils explicitent la source du savoir, et par là impliquent une certaine distance prise par le locuteur relativement au jugement porté. En effet, la locution *à première vue* n'explicite pas comment le locuteur a

<sup>19</sup> Pour ces expressions, voir Borillo (2004).

<sup>20</sup> A l'instar de Kronning (2004 : 16 sq.), nous prenons ici *évidentialité* et *médiation* comme synonymes. Le terme médiatif a été introduit par Lazard (1956) et repris entre autres par Guentchéva (cf. Guentchéva dir. 1996). *Evidentialité*, traduit de l'anglais *evidentiality* par Vet (1988), est utilisé notamment par Dendale & Tasmowski (1994).

eu accès à l'information qu'il transmet dans son énoncé. Précisément, si on admet trois types de source du savoir (perception, inférence et ouï-dire)<sup>21</sup>, elle ne dit pas si le jugement est fondé sur le témoignage des sens, c'est-à-dire sur la perception, ou s'il est obtenu par inférence, mais nous allons montrer qu'elle exclut que le jugement soit fondé sur un savoir emprunté.

#### 4. 2. *Sembler et paraître*

Si l'on admet encore que *sembler* et *paraître* ont la particularité de présenter un jugement comme résultant d'indices qui ne sont pas suffisants, c'est-à-dire qui ne peuvent avoir valeur de *tekmerion*<sup>22</sup> au sens aristotélicien du terme (*Rhétorique* I, 2, 1357b 3-10), on peut comprendre la convergence entre les instructions associées à *sembler* et *paraître* et celles qui sont attribuées à la locution à *première vue*. Avec à *première vue*, le jugement est donné comme provisoire, et ce caractère provisoire s'explique alors par le caractère non décisif des indices sur lesquels il se fonde. Les deux marques sont ainsi convergentes en ce qu'elles contribuent toutes deux à l'effet de distanciation du locuteur relativement au jugement porté.

Des exemples :

- (37) Chinatown **semble**, à *première vue*, n'être qu'un pastiche du film noir des années 40. [*Le Monde* 15/01/01]
- (38) A *première vue*, introduire des cliniques en Bourse **paraît** contestable, compte tenu de la nature 'sensible' de l'activité médicale. [*Le Monde* 29/05/01]

La comparaison que propose Nølke (1994b) des tours impersonnels *il semble que p* et *il paraît que p* dans le cadre d'une analyse polyphonique, fondée en partie sur une étude de Bourdin (1988), et sur la distinction faite par Ducrot (1984) entre le locuteur 'en tant que tel' (ou « locuteur de l'énoncé »<sup>23</sup>), responsable de l'énonciation, et le locuteur 'en tant qu'être du monde', c'est-à-dire en tant qu'individu existant indépendamment de l'acte d'énonciation, peut éclairer le fonctionnement de à *première vue*. Selon Nølke, les deux tournures impersonnelles marquent 'une dilution linguistique des responsabilités' et demandent que la responsabilité du point de vue véhiculé par *p* soit attribuée à un être discursif distinct du locuteur-en-tant-que-tel, mais *il semble que* et *il paraît que* induisent des structures polyphoniques différentes.

<sup>21</sup> Nous renvoyons à la définition de l'évidentialité chez Dendale & Tasmowski (1994 : 5) : « Un marqueur évidentiel est une expression langagière qui apparaît dans l'énoncé et qui indique si l'information transmise dans cet énoncé a été empruntée par le locuteur à autrui ou si elle a été créée par le locuteur lui-même, moyennant une inférence ou une perception. » Voir les travaux antérieurs de Chafe (1986) sur l'anglais.

<sup>22</sup> Le *tekmerion* est un indice qui conduit nécessairement à une seule et unique conclusion (par exemple, la fièvre pour la maladie). Sur les indices, voir aussi Nølke (1994b), Anscombe *et al.* (2009).

<sup>23</sup> Il s'agit du « locuteur de l'énoncé (*l<sub>0</sub>*), qui, n'ayant d'existence que dans le *hic et nunc* énonciatif, assume la responsabilité (modale) de l'énoncé » (Kronning, 2009 : 101).

En signalant une source extérieure de type oui-dire, *il paraît que* attribue le point de vue véhiculé par *p* à une instance distincte aussi du locuteur en tant qu'être du monde (locuteur-en-tant-qu'individu chez Nølke 1994b)<sup>24</sup>. En revanche, *il semble que* introduit une inférence à partir d'un certain nombre de signes ou d'indices plus ou moins inconscients, inférence donnée comme le résultat d'un dialogue intériorisé ayant lieu au moment de l'énonciation, et qui, en conséquence, ne peut être mise en rapport avec une source extérieure de type oui-dire. L'être discursif responsable du point de vue exprimé est alors identifié au locuteur-en-tant-qu'individu (ce qui peut être explicité au moyen du datif *me* : *il me semble que p*).

Ces différences de structure polyphonique étant mises en évidence par Nølke, on observe la parfaite compatibilité de *à première vue* avec *il semble que* :

- (39) *A première vue, il semble que* cette réponse s'accorde assez bien avec notre thèse mécaniste, mais ce n'est qu'une apparence (...) ['Frantext intégral', R. Ruyer, *Esquisse d'une philosophie de la structure*, 1930]

tandis que *à première vue* ne peut se combiner avec *il paraît que* ni avec aucun autre marqueur de source externe au locuteur (*?\*A première vue, il paraît que Marie est malade / ?\*A première vue, on dit que Marie est malade*). Ce fait nous permet donc de poser l'hypothèse selon laquelle *à première vue* exclut un jugement fondé sur le discours d'autrui.

Pour confirmer notre analyse, nous verrons les contraintes qui portent sur la combinaison de la locution avec un conditionnel. Là encore, il y a convergence entre les instructions associées au conditionnel et les instructions associées à la locution, dans la mesure où *à première vue* autorise et contribue à l'effet de mise à distance de l'assertion marqué par ce conditionnel, mais la locution exclut toujours que la responsabilité du propos soit attribuée à une tierce-personne.

#### 4. 3. *A première vue* + conditionnel

Combiné à la locution *à première vue*, le fonctionnement du conditionnel ne peut s'apparenter au conditionnel d'emprunt, dit aussi conditionnel journalistique (Abouda 2001 ; Gosselin 2001 ; Haillet 2002). La glose en *paraît-il*, qui permet, chez Haillet (2002), d'identifier le conditionnel journalistique comme conditionnel d'altérité énonciative ne peut en effet être utilisée dans un énoncé tel que (40) :

- (40) *A première vue, on pourrait penser* que le réchauffement devrait bénéficier à cet oiseau atypique qui réussit le tour de force de se reproduire durant le terrible hiver de l'Antarctique (...) [*Le Monde* 12/05/01] / *\*A première vue, on peut penser, paraît-il, que le réchauffement...*

<sup>24</sup> Pour des développements ultérieurs concernant notamment le rôle que joue le locuteur dans le cadre théorique de la ScaPoline (théorie SCAndinave de la POlyphonie LINGuistiquE), voir, entre autres, Nølke *et al.* (2004), Bres *et al.* (eds) (2005), Anscombe (ed.) (2006), Perrin (ed.) (2006).



ce qui met, encore une fois, en évidence l'incompatibilité de *à première vue*, avec une source extérieure du type ouï-dire. Les croyances ou pensées peuvent être explicitement attribuées à une voix collective (ON) mais cette voix n'exclut jamais le locuteur. L'être discursif responsable du point de vue évoqué est alors identifiable, selon nous, à tout individu ayant l'expérience de l'état de choses en question au moment de l'énonciation, y compris le locuteur-en-tant-qu'individu. Dans le contexte donné, le conditionnel est en fait un conditionnel hypothétique, le cadre hypothétique étant mis en place au moyen de la locution *à première vue*, qui exprime une condition sous laquelle une croyance ou une pensée sont envisagées, et qui est paraphrasable par *si on considère la situation à première vue*. La proposition n'est validée que dans l'hypothèse avancée, d'où l'effet de sens d'atténuation associé au conditionnel<sup>25</sup>. Cette interprétation du conditionnel est bien sûr favorisée dans l'exemple (40) par la présence du modal *pouvoir*, elle l'est aussi, éventuellement, par la présence de verbes d'attitude propositionnelle, modalisateurs d'assertion tels les verbes *croire*, *penser*, mais aussi *dire* qui ne fonctionne pas, dans ce contexte, comme verbe illocutoire mais comme modalisateur d'assertion<sup>26</sup> :

- (41) **A première vue, on croirait** que la parole entendue ne peut rien lui apporter : c'est lui qui donne leur sens aux mots, aux phrases (...) ['Frantext intégral', M. Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, 1945]
- (42) **A première vue, on dirait** que l'arbitre est fait pour l'économie contemporaine, qui ne connaît ni Etat ni frontières. [*Le Monde* 18/05/01]

Des unités lexicales appréciatives susceptibles de jouer un rôle de modificateur 'déréalisant atténuateur' (Ducrot 1995, Lenepveu 2007b) favorisent aussi une lecture du conditionnel hypothétique comme modalisateur de l'énonciation (cf. Korzen & Nølke 1990, 2001). Dans les exemples qui suivent, *être tenté de*, *être tentant de* atténuent la force argumentative sans inverser son orientation. Soit :

- (43) (...) **à première vue, on serait tenté de** regarder la brachycéphalie comme due à l'altitude de ces aires respectives ; ['Frantext intégral', A-C. Haddon, *Les Races humaines*, 1930]
- (44) **Il serait à première vue tentant de** séparer les organismes qui tentent à satisfaire des revendications matérielles de ceux qui se proposent de faire triompher des revendications (...) ['Frantext intégral', J. Meynaud, *Les Groupes de pression en France*, 1958]

Le conditionnel hypothétique tend ainsi à prendre une valeur distanciative et atténuative en présence d'unités lexicales qui, combinées à l'emploi du conditionnel et à la locution *à*

<sup>25</sup> D'où également la coordination possible de *à première vue* avec une subordonnée hypothétique. Par exemple : Dans cette phénoménologie, où **à première vue et si on se laisse inspirer par des schémas traditionnels**, les motifs de conflits ou de tensions paraissent nombreux (...) ['Frantext intégral', J. Derrida, *L'écriture et la différence*, 1967].

<sup>26</sup> Selon Myong Soon (2004), les deux marqueurs *on dit que p* et *on dirait que p* indiquent une dilution linguistique des responsabilités, mais ils diffèrent sur le plan évidentiel : *on dit que p* marque le ouï-dire tandis que *on dirait que p* signale que l'information est obtenue par inférence à partir d'indices, et par là que le locuteur partage le point de vue de *p* tout en manifestant une certaine réserve relativement à *p*.

*première vue*, visent elles-mêmes à réduire la responsabilité énonciative du locuteur, favorisent la mise à distance de l’assertion, et éventuellement l’emploi contrastif de la locution à *première vue*.

## 5. Modélisation

Nous proposons maintenant d’articuler ces différentes dimensions de la signification des locutions adverbiales de point de vue (aspect *de dicto*, évidentialité, atténuation de la prise en charge et du degré de croyance) au sein d’un cadre théorique explicite : la Théorie Modulaire des Modalités (Gosselin, 2010), telle qu’elle a été appliquée à l’analyse des jugements épistémiques (Gosselin, 2012).

### 5.1. Paramètres et règles

La TMM se donne pour objet de traiter les modalités au sens large (au sens de Brunot, 1922 et Bally, 1932), qui englobent à la fois les valeurs modales des lexèmes (par exemple, la valeur axiologique de *assassiner*), les grammèmes marqueurs de modalité (comme les semi-auxiliaires et les adverbes modaux), mais aussi les modalités pragmatiquement inférées. Dans cette perspective, la modalité apparaît comme une catégorie fondamentalement hétérogène, présentant divers aspects syntaxiques, sémantiques, et pragmatiques. Pour modéliser cette hétérogénéité, la TMM met en œuvre un formalisme informatique de type « orienté-objet », qui consiste à considérer chaque modalité comme un objet (noté  $mod_{i,j,k...}$ ) auquel sont systématiquement associés neuf paramètres (ou attributs), lesquels sont susceptibles de prendre différentes valeurs. Soit les neuf paramètres distingués (cf Gosselin, 2010 : 57-142) :

*Paramètres conceptuels* [définissent des catégories et des valeurs modales] :

- I : instance de validation [distingue les modalités objectives, subjectives ou institutionnelles]
- D : direction d’ajustement [oppose les mod. à valeur descriptive aux mod. à valeur injonctive]  
[ces deux premiers paramètres définissent des catégories modales : aléthique, épistémique, appréciative, axiologique, déontique et boulique]
- F : force de la validation [précise la valeur à l’intérieur d’une catégorie, par ex. *probable* ou *certain* pour l’épistémique]

*Paramètres fonctionnels* [rendent compte du fonctionnement de la mod. dans l’énoncé] :

*structuraux* :

- N : niveau dans la hiérarchie syntaxique
- P : portée dans la structure logique

*énonciatifs* :

- E : engagement du locuteur [marque le degré de prise en charge par le locuteur]
- R : relativité [indique la relation éventuelle de la mod. à des éléments contextuels]
- T : temporalité [recouvre les caractéristiques temporelles et aspectuelles de la mod.]

*Métaparamètre* [indique si la valeur des autres paramètres a été obtenue par marquage linguistique ou par inférence] :

- M : marquage

Ainsi, le fait qu’une modalité (notée  $mod_i$ ) exprime un jugement subjectif, par exemple, sera noté comme suit : « I ( $mod_i$ ) : subjectivité » ; ce qui se lit : la valeur de

l'instance de validation de la modalité  $mod_i$  est la subjectivité (par opposition au réel ou à l'institution, qui caractérisent respectivement les modalités aléthique et déontique).

A tout énoncé se trouve associée une structure modale, qui comprend un certain nombre de modalités reliées entre elles par des relations logiques. Chacune de ces modalités est pourvue de ses neuf paramètres, auxquels sont assignées des valeurs particulières. Le calcul de cette structure modale et des valeurs des paramètres est effectué par un système de règles (dont l'architecture est modulaire). Dans ce système, les règles sont susceptibles de remplir deux rôles distincts : créer une modalité ou assigner une valeur à un paramètre. Etant donné que les règles qui créent des modalités assignent simultanément des valeurs à certains de leurs paramètres, on distingue deux grands types de règles relativement aux actions qu'elles déclenchent (leurs conclusions) : des règles créatrices-assignatrices (qui créent des modalités et assignent des valeurs à leurs paramètres), et des règles assignatrices (qui assignent des valeurs à des attributs de modalités créées par ailleurs).

Ces règles prennent pour entrées les marques linguistiques prises (on parle alors de « règles d'entrée »), ou des valeurs de paramètres déjà obtenues (« métarègles »).

Ces règles peuvent encore être de nature linguistique ou inférentielle. Dans ce dernier cas seulement, leur effet sera contextuellement annulable.

Modéliser un phénomène linguistique (comme la sémantique des locutions adverbiales *de dicto*) dans ce cadre, revient à :

- a) identifier le type de structure modale en jeu : les modalités et leurs relations ;
- b) identifier les paramètres concernés ;
- c) formuler des règles pour calculer les structures modales et les valeurs des paramètres.

## 5.2. La structure modale

Considérons un exemple fabriqué, très simple, pour lequel nous imaginons un contexte *ad hoc*, et sur lequel nous allons opérer des manipulations afin d'observer les différences de sens qu'elles induisent. Supposons que, dans le cadre d'une enquête, un détective énonce à propos d'un éventuel suspect :

(45) Il est innocent

Si l'on veut décrire très sommairement la structure modale de cet énoncé, on admettra que le prédicat *innocent* est porteur d'une modalité intrinsèque (axiologique, en l'occurrence), prise en charge par le locuteur de l'énoncé ( $l_0$ ). La structure modale associée à cette phrase déclarative se limite donc à une modalité (notée  $mod_j$ ) portant sur un prédicat (*innocent*), qui affecte lui-même un argument (*il*). Soit, sous une forme empruntée aux grammaires de construction (cf. Pietrandrea, 2010) :

Synt. : P [déclarative]  
 Sem. : mod<sub>j</sub> (Pred (arg))

Figure 3 : structure modale d'une phrase déclarative

Cette modalité (mod<sub>j</sub>) est porteuse de neuf paramètres. On en détaille quelques-uns : le lexème prédicatif (en l'occurrence, l'adjectif *innocent*) détermine la catégorie et la valeur modale (les valeurs des paramètres I, D et F) : il s'agit ici d'une modalité axiologique positive faible. Au plan syntaxique, on a affaire à une modalité intrinsèque au prédicat (valeur de N). La forme déclarative de la phrase jointe à l'absence de tout marqueur de non prise en charge indique que le locuteur en tant que tel (I<sub>0</sub>) prend en charge la modalité (valeur de E). Par ailleurs, la valeur de T est déterminée par l'emploi du présent, qui marque, par défaut, à la fois le temps présent et l'aspect inaccompli. Toutes ces valeurs sont créées par des règles d'entrée associées respectivement à la construction déclarative affirmative, au prédicat *innocent* et au temps verbal.

Or le fait que le locuteur prenne en charge la modalité (mod<sub>j</sub>) va déclencher l'application d'une métarègle inférentielle dite de « présomption de sincérité », qui stipule qu'un locuteur (en tant que locuteur de l'énoncé) ne prend en charge une modalité que s'il y croit (en tant qu'être du monde). Cette métarègle consiste donc à créer une seconde modalité (que l'on notera mod<sub>i</sub>), qui est

- épistémique positive (valeurs de I, D, F), puisqu'il s'agit d'une croyance,
- extrinsèque (valeur de N), au sens où elle n'est pas portée par le lexème prédicatif,
- portant sur la modalité intrinsèque mod<sub>j</sub> (valeur de P),
- à temps présent (valeur de T), puisqu'il s'agit d'une croyance actuelle du locuteur,
- inférée (valeur de M), car elle résulte d'une métarègle inférentielle qui ne s'applique qu'en l'absence de tout marqueur de non prise en charge.

Soit, de façon informelle :

- (46) **Métarègle inférentielle de présomption de sincérité :**  
 lorsque le locuteur prend en charge (s'associe ou accorde) une modalité mod<sub>j</sub>, construire une modalité mod<sub>i</sub>, subjective à valeur positive et à temps présent, portant sur mod<sub>j</sub>.

D'où la structure enrichie par la métarègle :

Synt. : P [déclarative]  
 Sem. : mod<sub>i</sub> (mod<sub>j</sub> (Pred (arg)))

[où mod<sub>j</sub> est la modalité intrinsèque au prédicat, et mod<sub>i</sub> une modalité épistémique positive, extrinsèque, à temps présent, inférée par la présomption de sincérité].

Figure 4 : structure modale enrichie par la métarègle

Ainsi, en énonçant (45), le locuteur qui (en tant que locuteur de l'énoncé) s'engage sur la modalité axiologique intrinsèque, se présente simultanément comme croyant / considérant (en tant qu'être du monde) que tel est le cas, au moins au moment où il l'énonce. La modalité axiologique ( $mod_j$ ) se trouve enchâssée dans une modalité épistémique inférée ( $mod_i$ ). Ce dispositif permet d'expliquer, entre autres, que, bien que « la vérité de toute phrase déclarative (soit) une vérité subjectivement assumée par un locuteur » (Martin, 1987 : 38), il lui est néanmoins possible de présenter des vérités objectives dans des énoncés du type « *ce seau contient cinq litres d'eau* », car la modalité aléthique ( $mod_j$ ), intrinsèque au prédicat, se trouve enchâssée dans une modalité épistémique inférée ( $mod_i$ ), qui représente l'inclusion du contenu (objectif) de l'assertion dans un espace épistémique.

Or ce qui est remarquable, c'est que cette modalité épistémique inférée ( $mod_i$ ) peut servir de support sur lequel portent des éléments explicites, comme les subordonnées causales de niveau épistémique (cf. Sweetser 1990 ; Sanders *et al.* 2009), qui expriment non la cause du procès représenté, mais la raison, le motif de la croyance (Gosselin, 2010 : 272-274) :

(47) Il est innocent puisque son frère a avoué être le seul coupable

Nous faisons l'hypothèse que les locutions adverbiales de point de vue viennent aussi affecter ces modalités épistémiques inférées. Ce qui est « à première vue » lorsque la locution fonctionne comme adverbe de point de vue, c'est le jugement épistémique (représenté par  $mod_i$ ) qui porte sur un contenu propositionnel lui-même porteur d'une modalité intrinsèque,  $mod_j$ ).

Selon cette perspective, l'aspect *de dicto* n'est autre que l'aspect associé à  $mod_i$  (par le biais du paramètre T) dans la structure illustrée par la Fig. 4.

Et l'on va voir que ces locutions adverbiales contraignent les valeurs de certains paramètres de  $mod_i$ , mais aussi le paramètre E de  $mod_j$ , modulant ainsi la prise en charge de la modalité intrinsèque.

Or cette modalité épistémique extrinsèque ( $mod_i$ ) peut aussi se trouver explicitement exprimée par des verbes et locutions verbales épistémiques (« *je pense que* », « *on dirait que* », « *il nous semble que* », « *on a l'impression que* », etc.). Dans ce cas, les locutions adverbiales de point de vue continuent de porter sur  $mod_i$ ,  $mod_j$  étant associée au contenu de la complétive. C'est alors qu'elles peuvent être considérées comme endophrastiques vis à vis du verbe épistémique et comme exophrastiques par rapport au prédicat de la complétive (cf. § 2.1).

En résumé, les locutions adverbiales de point de vue portent sur une modalité épistémique extrinsèque (notée  $mod_i$ ) qui est inférée par le biais de la métarègle de présomption de sincérité – laquelle se trouve déclenchée par le fait que le locuteur prenne en charge la modalité intrinsèque au prédicat ( $mod_j$ ) – ou qui est explicitement marquée par un verbe ou une locution verbale épistémiques (ce qui n’implique plus, avec un verbe comme « *je doute que* » par exemple, que la modalité intrinsèque soit prise en charge, cf. Gosselin, 2012).

Une première conséquence suit de cette analyse : lorsque  $mod_j$  n’est pas prise en charge par le locuteur et en l’absence de verbe épistémique,  $mod_i$  n’est pas créée (puisque la métarègle ne se déclenche pas), et il n’y a donc aucun support sur lequel les locutions adverbiales de point de vue puissent se greffer. C’est précisément ce que l’on observe avec les marqueurs d’emprunt (comme le conditionnel d’altérité énonciative ou l’expression « *il paraît que* » : ils suspendent la prise en charge de  $mod_i$  par  $l_0$ , et bloquent ainsi l’application de la métarègle de présomption de sincérité ;  $mod_i$  n’est donc pas construite, et les locutions d’aspect *de dicto* ne sont pas interprétables à ce niveau (cf. § 4.2 et 4.3 ci-dessus) :

(48) ?? *A première vue / a priori / à bien y réfléchir / tout bien considéré*, il paraît qu’il est innocent.

On observe, en outre, que cette incompatibilité se retrouve, pour les mêmes raisons, avec les subordinées causales de niveau épistémique :

(49) ?? Il paraît qu’il est innocent puisque son frère a avoué être le seul coupable.

Dans le cas d’une prédication seconde, la métarègle de présomption de sincérité s’applique de la même façon, et crée une modalité épistémique extrinsèque susceptible de servir de support à une locution adverbiale d’aspect *de dicto*. Exemple :

(50) C’était un grand vieillard que des soins extraordinaires, une sorte d’embaumement persévérant, maintenaient dans un aspect *à première vue* satisfaisant, mais qui ensuite devenait insupportable. [‘Frantext intégral, L. Duranty, *Le malheur d’Henriette Gérard*, 1860]

Voyons maintenant quels sont les paramètres dont les valeurs sont contraintes par ces locutions adverbiales.

### 5.3. Valeurs des paramètres

#### 5.3.1. Présentation

Les locutions adverbiales d’aspect *de dicto* ne constituent pas des marqueurs modaux à proprement parler, au sens où elles ne déclenchent pas la construction de modalités, mais ce sont des expressions à valeur modale dans la mesure où elles contraignent les valeurs de certains des paramètres de modalités créées par ailleurs. Techniquement, cela revient à dire qu’elles servent d’entrée à des règles assignatrices, mais non à des règles créatrices.

On peut rendre compte de tous les aspects de la signification de ces locutions, telles qu'elles ont été décrites dans les sections précédentes, si l'on admet qu'elles contraignent à la fois (par le biais de règles que nous détaillerons au § 5.4.), les valeurs de F, T et R de  $\text{mod}_i$  et celle de E de  $\text{mod}_j$ . Soit, sous forme graphique :

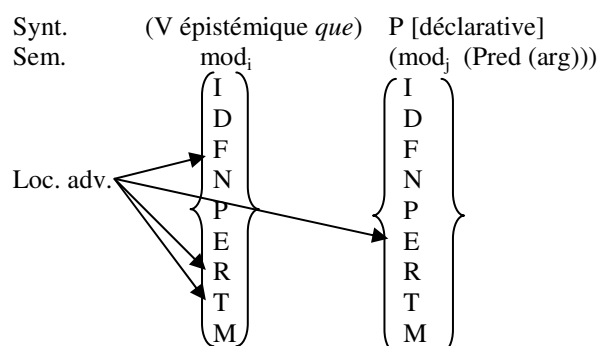


Figure 5 : Paramètres sur lesquels agissent les locutions

### 5.3.2 L'aspect de dicto

R. Martin (1987 : 117) a introduit la notion de « temps de dicto » pour rendre compte, entre autres, du « futur conjectural » (ex. « *On sonne. Ce sera le facteur* »). Dans la TMM, cette valeur sera affectée à la composante temporelle de  $T(\text{mod}_i)$ , mais la temporalité du jugement comporte également une composante aspectuelle, analysable, comme nous l'avons montré au § 3, selon les catégories de l'aspect de phase. Chacune des locutions temporelles d'aspect *de dicto* permet de sélectionner une phase de la structure aspectuelle du procès énonciatif de prise en considération d'une situation en vue de constituer un jugement stabilisé. Appliquons cette analyse à notre exemple fabriqué (on pourrait aussi bien pratiquer des manipulations sur l'ex. 6 : « A première vue, l'arme du crime n'était pas restée sur les lieux ») :

- (51a) *A priori*, il est innocent
- (51b) *A première vue*, il est innocent
- (51c) *A bien y réfléchir*, il est innocent
- (51d) *Finalemment*, il est innocent
- (51e) *Tout bien considéré*, il est innocent.

Typiquement, en énonçant (51a), le locuteur indique qu'avant même de commencer l'enquête proprement dite (phase préparatoire), il peut émettre une hypothèse plausible. Avec (51b), il signale que les premiers éléments de l'enquête (phase initiale) orientent son jugement vers la conclusion énoncée à titre provisoire. (51c) exprime le fait que, contrairement à ce qu'auraient pu laisser penser les premiers indices, la poursuite de l'enquête (phase médiane) montre « qu'il est innocent ». (51d et e) correspondent à la conclusion de l'enquête (phases finale et résultante) et indiquent qu'elle diffère de ce que l'on a pu croire auparavant. Ces indications de phase feront l'objet d'un marquage aspectuel associé au paramètre T de  $\text{mod}_i$  (cf § 5.4.)

### 5.3.3. L'engagement du locuteur

Parallèlement à ce marquage de phase *de dicto*, une locution comme *à première vue* sert à atténuer la prise en charge de  $\text{mod}_j$  par le locuteur, comme le montrent le fait que de (51b) on ne puisse inférer « qu'il est innocent », ainsi que la relative incompatibilité de cette locution avec l'adverbe *assurément*, qui marque explicitement un engagement fort du locuteur sur  $\text{mod}_j$  :

(52) ?? *A première vue*, il est assurément innocent.

Or cette atténuation de la prise en charge paraît liée au type de phase sélectionné : si c'est la phase préparatoire (51a) ou initiale (51b) qui est retenue, il y a suspension de la véridicité (on ne peut inférer « qu'il est innocent »), alors qu'à partir de la phase médiane, la véridicité est rétablie. On traite la véridicité, dans la TMM, en termes de degré de prise en charge. On considère donc qu'avec la classe de locutions d'aspect *de dicto* qui nous occupe, le degré de prise en charge de  $\text{mod}_j$  se trouve atténué en-deçà de la phase médiane, et qu'il ne l'est plus à partir de cette phase, comme le confirme le fait qu'*assurément* devient compatible avec les locutions concernées :

(53) *A bien y réfléchir / tout compte fait / tout bien considéré*, il est assurément innocent.

Tout se passe donc comme si le procès énonciatif de prise en considération de la situation induisait, à mesure de son déroulement, un degré de prise en charge de plus en plus élevé, le seuil de stabilisation (correspondant au seuil de véridicité dans nos exemples) se situant à la frontière de la phase initiale et de la phase médiane :

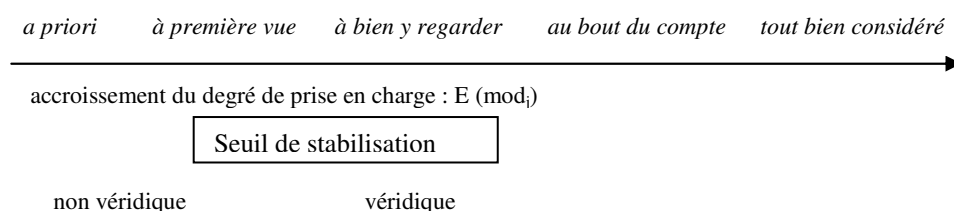


Figure 6 : Position du seuil de stabilisation

Reste que cette valeur d'atténuation, associée aux marqueurs de phase préparatoire ou initiale, ne peut être considérée comme absolue. D'abord, parce qu'elle est relative à l'orientation de la prise en charge. Si cette prise en charge est positive, lorsque  $\text{mod}_i$  est inférée ou lorsqu'elle est exprimée par un verbe épistémique positif (*penser*, *croire*), elle est négative avec un verbe épistémique comme *douter* (ou des expressions du type « *il ne semble pas que p* », « *il est difficile d'admettre que p* », etc.). Dans ce dernier cas, les marqueurs de phase préparatoire ou initiale vont atténuer non la prise en charge, mais le refus de prise en charge :



(54) *A priori / à première vue, je doute / il est difficile d'admettre qu'il soit innocent.*

Le seuil de stabilisation du jugement n'équivaut plus alors au seuil de véridicité.

Cette valeur d'atténuation est modélisée, dans la TMM, par un déplacement vers la valeur neutre (0) selon un schéma symétrique à double orientation, des valeurs de  $E^{27}$  :

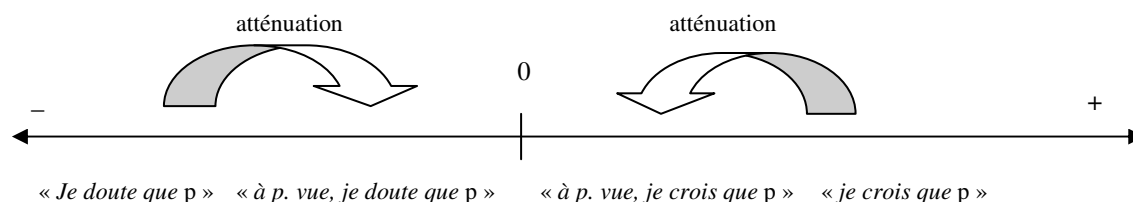


Figure 7 : Atténuation de la prise en charge

De plus, le fait que le degré d'engagement du locuteur s'accroisse à mesure que la situation est mieux connue ne saurait être tenu pour un principe universel, mais uniquement pour un *frame* convoqué par la classe d'expressions que nous étudions (nous reviendrons sur ce point au § 5.4).

#### 5.3.4. La relativité du jugement

On admet que certaines modalités (et certaines seulement<sup>28</sup>) sont présentées comme relatives à un ensemble d'éléments (eux-mêmes susceptibles d'être conçus comme des contenus propositionnels modalisés). Le paramètre R indique à la fois le caractère relatif ou non de la modalité, et le fait que ces éléments soient plus ou moins congruents avec la modalité en question. Si une modalité intrinsèque est relative à des éléments congruents, ceux-ci sont interprétés comme ayant une valeur causale. En revanche, s'il s'agit de modalités épistémiques extrinsèques, ces éléments congruents seront interprétés comme des indices en faveur du jugement exprimé, des motifs / raisons de croire. À l'inverse, des éléments non congruents, seront interprétés comme des indices en défaveur du jugement, des raisons de douter.

Dans le cas des locutions adverbiales d'aspect *de dicto*, le procès énonciatif de prise en considération de la situation consiste à prendre en compte de plus en plus d'indices relatifs à la situation considérée. Ainsi chacune des phases de l'aspect *de dicto* va correspondre à la saisie d'un ensemble plus ou moins complet de tels éléments (congruents ou non).

<sup>27</sup> Les expressions « *à première vue, je doute que p / je crois que p* » sont très répandues dans les forums de discussion sur internet.

<sup>28</sup> Cf. Gosselin (2010 : 128-135, 266-281). Cette conception s'inscrit dans la tradition qui, d'Aristote à Reichenbach, distingue les modalités relatives des modalités absolues. Elle s'oppose à l'analyse de Kratzer (2012), pour qui toute modalité linguistique est relative, par définition.

Avec *a priori*, seuls des indices extérieurs à la situation sont pris en considération (ex. 51a), le locuteur juge de la situation non à partir de l'observation des faits, mais sur la base de ses connaissances et croyances d'arrière-plan, préalables à l'examen de la situation.

Les locutions exprimant la phase initiale (*à première vue, de prime abord, ...*) marquent une prise en compte partielle des éléments constitutifs de la situation : ceux qui apparaissent immédiatement. Les ensembles d'indices recueillis lors des phases préparatoire et initiale sont présentés par ces locutions comme insuffisants pour asseoir un jugement ferme et stabilisé. L'effet de seuil de stabilisation (et de véridicité le cas échéant) se trouve ainsi corrélé à la proportion d'indices pris en compte.

Avec les locutions de phase médiane, le locuteur s'appuie sur un ensemble plus vaste d'éléments. Notons qu'il peut aussi bien s'agir d'observations relatives à la situation que de réflexions consistant à relier ces observations entre elles ainsi qu'avec des connaissances et croyances d'arrière-plan. D'où l'utilisation de verbes de perception et de cognition dans les locutions exprimant cette phase : *à y regarder de plus près, à mieux considérer les choses, à bien y réfléchir*.

Les locutions adverbiales de phase finale (*en fin de compte, au bout du compte*) indiquent que le locuteur parvient au terme de la saisie de l'ensemble des éléments constitutifs de la situation. Or non seulement ces éléments constituent un ensemble suffisant pour que le locuteur prenne totalement en charge la modalité (il n'y a plus d'effet d'atténuation), mais ces locutions indiquent conjointement que c'est seulement au terme de ce parcours que le jugement peut être stabilisé, c'est-à-dire que seule la prise en compte totale de la situation permet d'asseoir un jugement ferme et fiable, que le locuteur peut prendre en charge. D'où l'effet d'invalidation des jugements préalables. On retrouve ce même effet avec les locutions de phase résultante (*tout compte fait, tout bien considéré*), qui expriment le fait que le locuteur prend en compte non seulement la situation elle-même, mais aussi ses conséquences, ainsi que les effets de l'intégration de ce jugement dans son système de croyances et de connaissances. Le quantifieur *tout* et le passif résultatif<sup>29</sup>, qui entrent dans la construction de la locution indiquent que la totalité des éléments à prendre en compte l'a été.

On observe que les structures textuelles binaires, étudiées au § 3, supposent la présence simultanée d'indices congruents et non congruents relativement au jugement épistémique. C'est précisément à cause de ces divergences des indices que la prise en compte d'une plus ou moins grande proportion d'entre eux peut conduire à une évolution, voire une inversion du jugement.

Quant au fait que les indices ne puissent être constitués d'emprunts au discours d'autrui, nous avons vu (au § 5.2) qu'il se laissait dériver de la structure modale.

### 5.3.5. Le degré de croyance

Il paraît essentiel de dissocier, dans les structures épistémiques, le degré de croyance exprimé par la modalité épistémique (paramètre F de mod<sub>i</sub>) du degré d'engagement du locuteur vis-à-vis de la modalité intrinsèque au prédicat (paramètre E de mod<sub>j</sub>). Ainsi une locution comme « *être certain que p* » marque à la fois un degré de croyance très élevé et la non prise en charge de la modalité intrinsèque (l'expression n'est pas factive), tandis que « *se douter que p* » (ou a fortiori « *ignorer que p* ») indique simultanément un degré de croyance plus faible, et la prise en charge de la modalité intrinsèque (facticité). Reste qu'il existe une corrélation générale entre prise en charge et degré de croyance, qui s'impose par défaut (i.e. quand la signification des verbes et expressions épistémiques n'y fait pas obstacle) et qui provient de la métarègle de présomption de sincérité : plus un locuteur s'engage, plus il se présente comme convaincu de ce qu'il avance. Si bien qu'une atténuation de la prise en charge énonciative sera interprétée comme une atténuation du degré de croyance.

C'est pourquoi les locutions de phase préparatoire et initiale, qui expriment une atténuation de la prise en charge, vont marquer conjointement un degré de croyance relativement faible, par rapport aux locutions de phase médiane, finale et résultante.

On peut tester ces phénomènes en observant la compatibilité avec des expressions exprimant la certitude (comme degré maximal de la croyance) :

- (55) *Au bout du compte / tout compte fait / tout bien considéré*, je suis absolument certain qu'il est innocent  
 (56) ?? *A priori / à première vue / de prime abord*, je suis absolument certain qu'il est innocent

Il reste à expliquer comment les valeurs des différents paramètres sont calculées, ce qui pose la question plus générale de leurs relations et de leur éventuelle dérivation.

### 5.4. Règles et explications

Au vu des analyses qui précèdent, il paraît envisageable de considérer que les locutions adverbiales que nous étudions marquent fondamentalement l'aspect *de dicto*, et que les autres caractéristiques de leur signification en découlent ; ce qui revient à dire, au plan technique, que des règles d'entrée leur sont associées, qui calculent la valeur de T(mod<sub>i</sub>), et que les valeurs des autres paramètres en sont dérivées par l'application de métarègles de portée très générale. En revanche, il ne paraîtrait pas envisageable d'inférer la valeur aspectuelle *de dicto* à partir des valeurs des autres paramètres.

---

<sup>29</sup> Cf. Lenepveu (2006).

Reprenons l'exemple de *à première vue*. Cette locution marque (par le biais d'une règle d'entrée) la phase initiale du procès énonciatif (composante aspectuelle de la valeur de T de mod<sub>i</sub>). On en déduira, au moyen de métarègles, que nous avons encore à formuler précisément, que le locuteur n'ayant fait qu'observer les apparences de la situation ne peut s'appuyer que sur des indices insuffisants (R de mod<sub>i</sub>), qui ne lui permettent ni de s'engager fortement sur la proposition qu'il affirme (E de mod<sub>i</sub>), ni d'afficher un degré de croyance élevé à l'égard de cette proposition (F de mod<sub>i</sub>). De telles métarègles se laissent elles-mêmes aisément expliquer à partir d'une conception stéréotypique de la constitution des jugements épistémiques selon laquelle la certitude ne peut être atteinte qu'au terme d'un processus d'observation, d'analyse et de délibération à propos d'une situation, qui conduit, de façon non monotone (i.e. en passant par d'éventuelles remises en cause des premières impressions) de l'ignorance à la connaissance.

Cependant, cette conception, que l'on peut schématiquement qualifier « d'empiriste » de la constitution des jugements – et dont l'enquête, policière ou philosophique, constitue le modèle – ne s'impose pas avec une généralité suffisante pour pouvoir constituer le fondement de métarègles qui seraient toujours applicables. D'une part, certains philosophes (appartenant au courant idéaliste) ont pu considérer que les vérités les plus fermes étaient celles qui étaient données a priori (Kant) ou qui s'imposent de façon immédiate (les évidences apodictiques de Descartes et Husserl). D'autre part, les sceptiques ont avancé la thèse selon laquelle l'analyse et la réflexion devaient conduire non de l'ignorance à la certitude, mais, de la certitude (des préjugés) au doute.

Et il semble bien que certaines expressions langagières se fassent l'écho de telles conceptions. Ainsi une locution comme *à l'évidence* indique à la fois le caractère immédiat du jugement porté et le fait que les éléments pris en considération, quoique partiels, sont suffisants pour former un jugement stable (avec un degré d'engagement et un degré de croyance très forts). De même, un adverbe comme *forcément* peut servir à exprimer un jugement a priori, ne prenant appui que sur des indices extérieurs à la situation, mais ayant un caractère de certitude :

(57) *A l'évidence*, il est innocent

(58) Il est *forcément* innocent, puisque le coupable a avoué.

Par ailleurs, il est tout-à-fait possible que des locutions d'aspect *de dicto* marquant la phase finale ourésultante soient accompagnées d'expressions indiquant le doute ou l'incertitude :

(59) *Tout compte fait*, peut-être qu'il est innocent.

Un exemple attesté :

- (60) *A première vue*, les enquêteurs ont pensé que l'engin placé dans les WC visait l'école primaire Corbon toute proche (250 élèves) et le flot de gamins qui sont sortis déjeuner hier à 11h 30, jour de la rentrée des classes. Ils **se demandent finalement** si la bombe n'était pas plutôt programmée pour exploser dimanche dans la foule qui fait ses courses au « marché de la Convention ». [Libération – Les Archives, 5/9/1995]

Il ressort de ces réflexions qu'une expression comme *à première vue* n'indique pas seulement qu'il s'agit de la première phase d'un procès de prise en considération d'une situation, mais marque simultanément que le type de procès énonciatif convoqué ne peut se stabiliser dès cette première phase. Alors que *à l'évidence* indique que le procès énonciatif est stabilisé dès la phase sélectionnée (de sorte qu'un examen plus poussé de la situation ne saurait que confirmer ce qui est apparu d'emblée). Techniquement, cela revient à dire que le seuil de stabilisation des procès énonciatifs peut varier et que les locutions d'aspect *de dicto* indiquent à la fois la phase sélectionnée et la position de cette phase relativement au seuil de stabilisation. Soit pour exemples :

- (61) *A première vue* : - phase : initiale  
- phase < seuil de stabilisation
- (62) *Tout bien considéré* : - phase résultante  
- phase ≥ seuil de stabilisation

Quant aux métarègles, qui dérivent les valeurs de  $E(\text{mod}_j)$ ,  $R(\text{mod}_i)$  et  $F(\text{mod}_i)$ , elles s'appuient non pas directement sur la phase sélectionnée, mais sur la position de cette phase relativement au seuil de stabilisation. Soit, de façon informelle :

- (63) Si la phase sélectionnée est antérieure au seuil de stabilisation, alors le degré d'engagement du locuteur est atténué, les indices pris en compte sont insuffisants, et le degré de croyance reste relativement faible.
- (64) Si le seuil de stabilisation est atteint ou dépassé, le degré d'engagement est fort, les indices sont suffisants et le degré de croyance élevé.

On observe toutefois une asymétrie entre ces deux métarègles. Alors que l'effet de la métarègle (63) paraît ne pas pouvoir être remis en cause, la métarègle (64) ne vaut que par défaut (en l'absence de marques d'atténuation). En effet, même si l'on adjoint un marqueur de renforcement à une phrase contenant une expression qui indique que le seuil de stabilisation n'est pas atteint, l'effet d'atténuation continue d'opérer :

- (65) « Je ne veux pas anticiper les résultats de l'enquête, mais *à première vue*, **il est évident** qu'il y a eu une erreur du pilote en raison de la mauvaise météo. Il n'est pas allé vers la piste, mais plus à droite », a jugé le vice-Premier ministre russe, Sergeï Ivanov, cité par l'agence Interfax. [liberation.fr/monde/le 21 juin 2011]

Mais si on ajoute un marqueur d'atténuation à une phrase qui contient une expression qui signale que le seuil est atteint, l'effet de la métarègle (64) se trouve suspendu (ex. 59 ci-dessus) : on comprend que la stabilisation s'est faite sur un doute ou une croyance faible (le seuil de stabilisation n'équivaut plus alors à un seuil de véridicité).

## 6. Conclusion

Nous pensons avoir montré que l'analyse des locutions adverbiales du type à *première vue*, à *mieux regarder*, *au bout du compte*, *tout compte fait* ... implique une conception dynamique de la modalisation épistémique, conception qui met en œuvre un procès énonciatif de prise en considération d'une situation visant à la constitution d'un jugement stabilisé. Les différentes locutions ont pour rôle de sélectionner une phase de ce procès énonciatif (aspect *de dicto*) et, conjointement, de situer cette phase relativement au seuil de stabilisation du jugement. De cette position relative de la phase sélectionnée se laissent alors déduire les valeurs par défaut du degré d'engagement du locuteur, du degré de croyance exprimé, ainsi que le caractère suffisant ou non des indices pris en compte pour asseoir le jugement. C'est encore à partir de cette position de la phase sélectionnée relativement au seuil de stabilisation que l'on peut décrire le fonctionnement textuel de nos locutions. Le fonctionnement binaire qui a été décrit (« à *première vue* p ... à *mieux y regarder*, q » oppose, en effet, un jugement donné comme provisoire parce qu'il est antérieur au seuil de stabilisation, à un jugement présenté comme postérieur à ce seuil, qui vient infirmer ou corriger le précédent.

### Références Bibliographiques

- ABOUDA, L. 2001. Les emplois journalistique, polémique, et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire. In P. DENDALE & L. TASMOWSKI (eds), *Le conditionnel en français*. Recherches linguistiques 25. Metz : Université Paul Verlaine : 277-294.
- ANSCOMBRE, J-C. (ed.) 2006. *Les objets de la polyphonie. Le français moderne*, tome LXXIV, 1.
- ANSCOMBRE, J-C., RODRIGUEZ SOMOLINOS, A., ARROYO, A., ROUANNE, L., FOUILLIOUX, C., SALÓ, J. & GÓMEZ-JORDANA, S. 2009. Apparences, indices et attitude énonciative : le cas de *apparemment*. *Langue Française* 161 : 39-58.
- ARISTOTE, édition 1967. *Rhétorique I*. Trad. M. Dufour. Paris : Les Belles Lettres.
- BALLY, Ch. 1932. *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : Leroux.
- BORILLO, A. 2004. Les « Adverbes d'opinion » *selon moi*, *à mes yeux*, *à mon avis*, ... : point de vue subjectif et effet d'atténuation. *Langue française* 42 : 31-40.
- BOURDIN, Ph. 1988. *Sembler et paraître*, ou les deux visages de l'apparence. *Semantikos* 10. 1 (2) : 45-67.
- BRES, J., HAILLET, P-P., MELLET, S., NØLKE, H. & ROSIER, L. (eds) 2005. *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*. Bruxelles : de boeck.duculot.
- BRUNOT, F. (ed. 1936). *La pensée et la langue*. Paris : Masson.
- CHAFE, W. 1986. Evidentiality in English conversation and in academic writing. In W. CHAFE & J. NICHOLS (eds), *Evidentiality: The linguistic coding of epistemology*. Norwood (New Yearsey) : Ablex Publishing Company : 261-272.
- CHAROLLES, M. 1997. L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces. *Cahier de Recherche Linguistique* 6. LANDISCO, URA-CNRS 1035. Université de Nancy 2 : 1-73.
- COMBETTES, B. 1995. Approche diachronique des adverbiaux contextuels. *LINX* 32 : 33-50.
- COMBETTES, B. & KUYUMCUYAN, A. 2007. La formation des modalisateurs en français : le cas des locutions formées sur *vérité*. *Langue française* 156 : 76-92.
- DENDALE, P. & TASMOWSKI, L. 1994. Présentation : L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir. *Langue française* 102 : 3-7.
- DIK, S. 1989. *The Theory of Functional Grammar I*. Dordrecht : Foris.
- DUCROT, O. 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Les Editions de Minuit.
- DUCROT, O. 1995. Les modificateurs déréalisants. *Journal of pragmatics* 24 : 145-165.
- ENGEL, P. 2007. *Va savoir! De la connaissance en général*. Paris : Hermann.
- GOSELIN, L. 2001. Relations temporelles et modales dans le conditionnel journalistique. In P. DENDALE, L. TASMOWSKI (eds), *Le conditionnel en français. Recherches linguistiques* 25. Metz : Université Paul Verlaine : 45-66.

- GOSELIN, L. 2010. *Les modalités en français*. Amsterdam / New York : Rodopi.
- GOSELIN, L. 2011. L'aspect de phase en français : le rôle des périphrases verbales. *Journal of French Language Studies* 21. 2 : 149-171.
- GOSELIN, L. 2012. Marqueurs de modalité épistémique et calcul des valeurs modales : sémantique de « savoir que », *Epilogos*, revue en ligne : <http://www.eriac.fr/publications/publications-electroniques>.
- GUENTCHEVA, Z. (ed.) 1996. *L'énonciation médiatisée*. Louvain-Paris : Peeters.
- GUIMIER, Cl. 1996. *Les adverbes du français, le cas des adverbes en -ment*. Paris-Gap : Ophrys.
- HAILLET, P-P. 2002. *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Paris-Gap : Ophrys.
- HALMØY O. 2003. *Le gérondif en français*. Paris-Gap : Ophrys.
- IMBS, P. puis QUEMADA, B. (dir.) 1971-1994. *Tresor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIXème et du XXème siècle*. Paris : Editions du CNRS puis Gallimard.
- KLEIBER, G. & THEISSEN, A. 2006. Le gérondif comme marqueur de cohésion et de cohérence. In F. CALAS (ed.), *Cohérence et discours*. Presses de l'Université Paris-Sorbonne : 173-184.
- KLEIBER, G. 2008. Le gérondif : de la phrase au texte. In O. BERTRAND, S. PREVOST, M. CHAROLLES, J. FRANÇOIS & C. SCHNEDECKER (eds.), *Discours, diachronie, stylistique du français. Etudes en hommage à Bernard Combettes*. Berne : Peter Lang : 107-123.
- KORZEN, H. & NØLKE, H. 1990. Projet pour une théorie des emplois du conditionnel. In *Actes du onzième congrès des romanistes scandinaves*, Trondheim, 13-17 août 1990. Université de Trondheim : Institut d'études romanes : 273-300.
- KORZEN, H. & NØLKE, H. 2001. Le conditionnel : niveaux de modalisation. In P. DENDALE & L. TASMOWSKI (eds), *Le conditionnel en français. Recherches linguistiques* 25. Metz : Université Paul Verlaine : 125-146.
- KRATZER, A. 2012. *Modals and Conditionals*. Oxford : O.U.P.
- KRONNING, H. 2004. Modalité et médiation épistémiques. In R. DELAMOTTE-LEGRAND (ed.), *Les médiations langagières. Des faits de langue aux discours*. Publications de l'Université de Rouen : 35-66.
- KRONNING, H. 2009. Polyphonie, constructions conditionnelles et discours rapporté. *Langue Française* 164 : 97-111.
- KRONNING, H. (sous presse). Le conditionnel épistémique : propriétés et fonctions discursives. *Langue française*.
- LAZARD, G. 1956. Caractères distinctifs de la langue tadjik. *Bulletin de la Société linguistique* 52. 1 : 117-186.
- LEGALLOIS, D. 2006. Quand le texte signale sa structure : la fonction textuelle des noms sous-spécifiés. *Corela*, Numéros spéciaux. *Organisation des textes et cohérence des discours*. Revue en ligne : <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document>.
- LEGALLOIS, D. & GREA, Ph. 2006. *L'objectif de cet article est de...* : Construction spécifique et grammaticale phraséologique. *Cahiers de praxématique* 46 : 161-186.
- LENEPVEU, V. 2006. Structure grammaticale et valeur sémantico-pragmatique des locutions adverbiales de reformulation *tout compte fait, tout bien considéré, tout bien pesé...* In J. FRANÇOIS & S. MEJRI (eds), *Composition syntaxique et figement lexical*. Bibliothèque de *Syntaxe & Sémantique*, 3<sup>ème</sup> vol. Presses Universitaires de Caen : 187-202.
- LENEPVEU, V. 2007a. De la quantification à l'argumentation : le substantif *compte* dans les locutions adverbiales. *Verbum* XXIX, 3-4. Presses Universitaires de Nancy : 305-317.
- LENEPVEU, V. 2007b. Intensification et opposition : l'adjectif intensif à valeur argumentative. *Travaux de linguistique* 55 : 45-60.
- LENEPVEU, V. 2010. De l'expression du point de vue à l'anticipation textuelle : le rôle de *à première vue*. *Discours*, 7, revue en ligne : <http://discours.revues.org/>
- LENEPVEU, V. 2011. *A première vue*, marqueur d'aspect de dicto. *Journal of French Language Studies* 21. 3 : 381-400.
- MARTIN, R. 1987. *Langage et croyance, Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*. Bruxelles : Mardaga.
- MOLINIER, C. & LEVRIER, F. 2000. *Grammaire des adverbes, description des formes en -ment*. Genève-Paris : Droz.
- MOLINIER, C. 2009. Les Adverbes d'énonciation. Comment les définir et les sous-classifier ? *Langue française* 161 : 9-22.
- MOORE, G- E. 1962. *Commonplace Book*. Londres : Allen & Unwin.
- MYONG SOON, K. 2004. Une description des marqueurs évidentiels *on dit que* et *on dirait que*. *Travaux de linguistique* 48 : 41-52.
- NØJGAARD, M. 1992-93-95. *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, 3 vols, Historisk-filosofiske Meddelelser 66. Copenhague : Munksgaard.
- NØLKE, H. 1983. *Les adverbes paradigmatiques : fonction et analyse*. *Revue Romane* numéro spécial 23. Copenhague : Akademisk Forlag.

- NØLKE, H. 1994a. *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Louvain-Paris : Peeters.
- NØLKE, H. 1994b. La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que*. *Langue française* 102 : 84-94.
- NØLKE, H., FLØTTUM, K. & NORÉN, C. 2004. *Scapoline. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris : Kimé.
- PERRIN, L. (ed.) 2006. *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours. Recherches linguistiques* 28. Metz : Université Paul Verlaine.
- PIETRANDREA, P. 2010. *Constructions grammaticales et discours*. Dossier d'HDR, Université Paris 3.
- ROSSARI, C. 1990. Projet pour une typologie des opérations de reformulation. *Cahiers de linguistique française* 11 : 345-359.
- ROSSARI, C. 1993. A propos de l'influence de la composition morphologique d'une locution sur son fonctionnement sémantico-pragmatique. *Cahiers de linguistique française* 14 : 150-171.
- SANDERS, T., SANDERS, J. & SWEETSER, E. 2009. Causality, cognition and communication : a mental space analysis of subjectivity in causal connectives. In T. SANDERS & E. SWEETSER (eds), *Causal Categories in Discourse and Cognition*. Berlin : Mouton De Gruyter : 19-60.
- SCHNEDECKER, C. & BRAS, M. (2011). Description sémantique de *dans un premier temps* : de la composition syntagmatique au discours. *Discours* 9, revue en ligne : <http://discours.revues.org/>
- SVENSSON, M. 2010. *Marqueurs corrélatifs en français et en suédois. Etude sémantico-fonctionnelle de d'une part, d'un côté... de l'autre et de non seulement... mais en contraste*. *Studia Romanica Upsaliensia* 79. Uppsala Universitet.
- SWEETSER, E. 1990. *From Etymology to Pragmatics*. Cambridge : C.U.P.
- TOURNADRE, N. 2004. Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome XCIX, 1. Paris-Louvain : Peeters : 7-68.
- TRAUGOTT, EC. 1995. Subjectification in grammaticalisation. In D. STEIN & S. WRIGHT (eds), *Subjectivity and Subjectivisation : Linguistic Perspective*. Cambridge : C. U. P. : 31-54.
- VET, C. 1988. Compte rendu critique. In W. CHAFE & J. NICHOLS (eds), *Evidentiality: The linguistic coding of epistemology*. *Canadian Journal of Linguistics* 33, 1 : 65-67.
- VET, C. 2002. Les adverbes de temps : composition lexicale et « coercion ». In B. LACA (ed.), *Temps et aspect. De la morphologie à l'interprétation*. Presses Universitaires de Vincennes : 179-192.
- VET, C. 2008. Six traits sémantiques suffisent à décrire tous les temps du français. In M. BIRKELUND, M-B. MOSEGAARD HANSEN & C. NORÉN (eds), *L'énonciation dans tous ses états*. Mélanges offerts à Henning Nølke. Berne : Peter Lang : 451-471.
- WILLEMS, D. 1983. « Regarde voir » Les verbes de perception visuelle et la complémentation verbale. In E. ROEGEST & L. TASMOWSKI (eds.), *Verbe et phrase dans les langues romanes*. Mélanges offerts à Louis Mourin. *Romanica Gandesia* XX. Gent : 147-158.
- WILLEMS, D. 2011. Entre *regarder* et *voir*. In F. NEVEU, P. BLUMENTHAL, N. LE QUERLER (eds), *Au commencement était le verbe. Syntaxe, Sémantique, Cognition. Mélanges en l'honneur du Professeur Jacques François*. Berne : Peter Lang : 467-478.
- WILLEMS, D. & DEFRANCQ, B. 2000. L'attribut de l'objet et les verbes de perception. *Langue française* 127 : 6-21.
- WILLIAMSON, T. 2000. *Knowledge and its limits*. Oxford : O.U.P.